

CGV / Règlement

En participant à l'événement RUN sous l'organisation de EI VILA, vous vous engagez de respecter les règles qui garantissent le bon déroulement de l'évènement.

Article a – Principes généraux pour l'expérience RUN

- ✓ Votre réservation sur le site scaryrun.fr via la billetterie de Billetweb.fr implique une acceptation entière et sans réserve au règlement et à ces conditions générales de vente.
- ✓ Toute modification des conditions générales s'applique dès leur communication au Client, sauf obligation légale pour les commandes en cours.
- ✓ Les marques et logos présents sur ce site appartiennent à EI VILA. Toute utilisation de ceux-ci sans l'autorisation écrite préalable de l'entreprise individuelle EI Vila sera considérée comme une violation des droits du propriétaire concerné.
- ✓ L'évènement RUN pour un participant se déroule sur une durée d'une heure. Les organisateurs se réservent le droit de la gestion du temps pour le bon déroulé de l'expérience pour tous les participants. Les marques et logos présents sur ce site sont la propriété exclusive de EI VILA. Toute utilisation de ces éléments sans l'autorisation écrite préalable de l'entreprise individuelle EI Vila constitue une infraction aux droits du propriétaire concerné.
- ✓ Les termes et conditions de tout contrat conclu incorporant ceux-ci sont régis par le droit français et tout litige sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux français.
- ✓ EI VILA recueille et stocke les données personnelles sans les divulguer à une tierce partie et se consacre à assurer la confidentialité des renseignements personnels.

En accord avec la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, tout utilisateur du site scaryrun.fr bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui le concerne en s'adressant directement à scaryrun.fr par l'intermédiaire du formulaire de contact. Tout utilisateur du présent site peut également s'opposer au traitement des données le concernant, pour des motifs légitimes.

- ✓ En accord avec l'article L.223-2 du Code de la Consommation, tout consommateur est en droit de demander l'inscription sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique. De même, l'utilisateur est en droit de s'inscrire et se désinscrire des envois d'offres et de promotions de l'entreprise (courriel, SMS, et tout autre forme que ce soit).
- ✓ EI VILA se réserve le droit de facturer les clients pour tout dommages causés lors de l'évènement RUN, que cela soit de manière intentionnels ou accidentels.
- ✓ Pour le bon déroulement de l'expérience RUN, il ne sera accepté aucune forme de harcèlement, d'intimidation ou de violence envers les équipes d'encadrement de l'évènement identifiées par un badge/tenue événement RUN ainsi que les participants côté « traqueurs ». En cas de non-respect de ces règles, EI VILA se réserve le droit de mettre fin à l'expérience des participants concernés sans aucun remboursement.

Article b – La réservation en ligne

- ✓ La réservation pour l'expérience RUN s'effectue sur le site scaryrun.fr via la centrale de réservation billetweb.fr. Les informations contractuelles sont présentes en langue française et feront l'objet d'une confirmation via le mail de confirmation de la réservation.
- ✓ La réservation est réglée en totalité selon le moyen de paiement choisit.
- ✓ Modification, annulation possible en utilisant le formulaire de contact du site jusqu'à 72h avant le début de l'expérience RUN. Un avoir du montant de la participation sera proposé et pourra être utilisé lors d'une expérience RUN à venir. Aucune autre forme de remboursement ne peut être proposé. Passé ce délai de 72 heures, aucun changement ou report ne sont possibles.
- ✓ Le droit de rétractation ne s'applique pas car le service est fourni à une date ou une période déterminée selon l'article L.221-38.12 du Code de la Consommation.

Article c – Tarifs et paiement

- ✓ Le paiement sur le site billetweb.fr est effectué par carte bancaire, en euros, en bénéficiant d'un mode de saisie sécurisé par cryptage SSL et conforme à la norme PCI-DSS en indiquant directement dans la zone prévue à cet effet, le numéro de carte, sa date de validité ainsi que le cryptogramme de sécurité situé au dos de la carte.
- ✓ Toute réservation confirmée implique l'acceptation complète et sans réserve des présentes conditions générales de vente. Les informations fournies et la confirmation enregistrée constitueront la preuve de la transaction.
- ✓ Ne participe à l'expérience que les personnes en possession de leurs réservations (format papier ou numérique). Un participant absent d'un groupe ne sera pas remboursé et une personne ne peut se substituer en remplacement (pas de décharge)
- ✓ Si, à son arrivée ou au cours de la partie, un participant, ou un membre d'un groupe, choisit d'arrêter la partie, quel que soit le motif, aucun remboursement ne sera effectué.

Article d – Gestion de l'arrivée sur le site d'accueil RUN

- ✓ Arrivée sur le site de l'expérience à minima 10 mn avant le créneau de réservation pour faciliter la gestion des participants
- ✓ Un retard supérieur à 30 mn entraîne la perte de la réservation et les organisateurs se réservent le droit de refuser l'accès à l'expérience et le non-remboursement de la réservation. Les participants ont la responsabilité de leur heure d'arrivée et ne pourront présenter aucuns motifs, de quelque nature que ce soit, extérieurs ou personnels, justifiant leur retard.

Article e – Sécurité sur site d'accueil RUN

- ✓ Le participant s'engage à respecter toutes les mesures de sécurité qui lui sont données, qu'elles soient contractuelles, affichées sur le site qui accueille Run ou données oralement par toute personne de l'organisation Run.
- ✓ Le participant est au fait qu'il est absolument interdit d'apporter sur le site de RUN des objets considérés comme (1) des dangers physiques (explosif, inflammable, comburant, gaz sous pression ou liquéfié, corrosif), (2) dangereux pour la santé (toxique, corrosif pour la peau, irritant/sensibilisant, cancérogène/tératogène) et (3) dangereux pour le milieu aquatique.
- ✓ Chaque participant est conscient des risques encourus, est responsable de ses faits et gestes et doit exercer l'activité dans le respect des règles de jeu et du règlement de RUN.

Article f – Règlement interne

- ✓ Les animaux ne sont pas acceptés sur le site d'accueil de RUN hormis les chiens d'assistance.
- ✓ Durant tout le temps de la présence sur le site d'accueil de RUN, les participants s'engagent à faire preuve de respect et d'adopter un comportement approprié envers toutes les personnes présentes sur le site : personnels de l'organisation identifiés, autres participants aussi bien « joueur » que « traqueur ». Aucune forme d'intimidation, de violence, de harcèlement ne sera tolérée par l'organisation RUN. En cas de non-respect de ces règles, l'organisation se réserve le droit de mettre fin à la partie sans remboursement, ni avoir et de saisir si les faits le justifient les institutions de droit français compétentes.
- ✓ Les clients s'engagent à ne pas être sous l'influence d'alcool, de drogue, toutes substances psychotropes ou médicamenteuses sans prescription médicale. L'organisation de RUN se réserve le droit de refuser l'accès à ses locaux si un doute subsiste sur ces conditions, sans possibilité de remboursement.

Article g – Droit applicable en cas de litige

- ✓ Les conditions générales de vente sont soumises à la loi française et tous litiges survenant quant à leur interprétation ou exécution relèvent de la compétence exclusive des tribunaux français.

Article h – Objets perdus ou volés

- ✓ RUN ne peut être tenu en aucun cas responsable de la perte ou du vol d'un ou plusieurs objets appartenant à un joueur lors de sa venue sur le site d'accueil.